

CONDITIONNEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

OBJET

Le conditionnement des dispositifs médicaux (DM) secs est effectué le plus précocement possible après le nettoyage et le contrôle de fonctionnement afin d'éviter toute recontamination du DM

DOMAINE D'APPLICATION

Service de stérilisation

DÉFINITION

Le conditionnement des DM entend l'emballage des DM .après lavage, vérification et refection du DM
Il permet d'assurer le maintien de la propreté /stérilité du DM jusqu'à son utilisation et protège le DM contre les agressions

RESPONSABILITÉ

L'ensemble du personnel du service de stérilisation

DÉROULEMENT

Après le séchage du DM :

1. laisser refroidir les DM
2. contrôler la propreté et l'intégrité des DM
3. remonter tout le matériel, assurer sa maintenance et contrôler sa fonctionnalité
4. refectionner les sets et les plateaux en se référant aux listes
5. contrôler l'intégrité de l'emballage prévu
6. emballer les DM selon leurs fiches techniques :
 - papier/plastique : sceller l'emballage avec la soudeuse correspondant et contrôler visuellement la qualité de la soudure
 - non tissé : effectuer l'emballage selon la technique utilisée (diagonale, parallèle, Pasteur, Suisse, ...). Poser l'indicateur chimique de procédé
 - conteneur : déposer les plateaux emballés dans le conteneur et le sceller
7. contrôler l'intégrité du système d'emballage
8. étiqueter l'emballage

Acheminer les DM dans le secteur "stérilisation"

DOCUMENTS ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Bonnes pratiques de retraitement des dispositifs médicaux - Swissmedic 2005
- EN ISO 11607 parties 1 et 2 Emballages des dispositifs médicaux stérilisés au stade terminal

PIÈCE(S) JOINTE(S):

Dernière mise à jour le 07/11/2016